Bienvenue à Begnins

Administration communale

Gutzwiller Patricia	Secrétaire municipale	022/366 21 19
Achard Salima	Boursière & contrôle habitants	022/366 21 16
Locatelli Chantal	Contrôle des habitants	022/366 21 08
	Secrétaire municipale adjointe	
Heures d'ouverture :	**Lundi et vendredi**	**07h30 à 12h00**
	Mardi et mercredi	**15h00 à 17h00**
	Jeudi	**15h00 à 18h00**

Billets CFF :

La commune met à disposition deux cartes journalières CFF au prix de Fr. 45.00 la semaine et Fr. 50.00 le weekend. Vous pouvez les réserver auprès de l'administration communale au 022/366 21 08 et venir les chercher aux heures d'ouverture du guichet.

Location des salles de Fleuri, buvette et du Refuge forestier de « La Combe » :

Les réservations sont effectuées par le biais de l'administration communale au 022/366 21 08.

Bibliothèque communale :

La bibliothèque se trouve dans le bâtiment de l'Administration Communale, elle est ouverte à tous, petits et grands, tous les mardis de 17h00 à 19h00 et les vendredis de 15h00 à 17h00. Elle est fermée durant les périodes scolaires.

Piscine de Bassins :

Les Begninois bénéficient de réductions sur le prix des entrées de la piscine. Veuillez vous renseigner auprès du bureau communal de Bassins au 022/366 23 22.

Chiens :

Nous tenons à votre disposition un formulaire d'annonce pour les chiens. Nous vous rappelons que les détenteurs de chiens doivent annoncer les chiens acquis ou reçus, nés et restés en leur possession, décédés, vendus ou donnés au cours de l'année dans un délai de 15 jours.

Voirie

Guilloud Luc	079/213 40 10
Cavin Jean-Claude	079/820 45 42

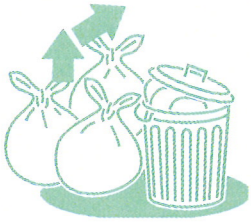

Déchetterie :

La déchetterie se trouve au chemin du Stand, à côté du terrain de foot, elle est ouverte :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi	**08h00 à 11h30 et 14h00 à 17h00**
Mercredi	**08h00 à 11h30 et 14h00 à 19h00**
Samedi	**08h30 à 16h30**

Vous pouvez y déposer les déchets suivants : le pet, les vêtements, les chaussures, le papier, les cartons, les verres, l'aluminium, ainsi que les déchets organiques et verts.

Important : les plastiques (emballages, sacs, etc...) et le sagex ne sont pas recyclables et doivent être éliminés avec vos ordures ménagères ou les objets encombrants.

Le lieu de dépôt pour les ampoules, piles et huiles se trouve dans le local entre la poste et la voirie.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis. Celles-ci doivent être déposées avant 07h00 heures.

Le ramassage des déchets encombrants a lieu 4 fois par année : en mars, juin septembre et décembre. Pour les dates voir le site internet www.begnins.ch, informations générales, déchetterie.